Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007
SIRET : 39148167800012 – APE9312Z

Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026
Concours en salle 2 x 18 m,
Championnat de l'Ain jeunes et 2ème manche du challenge départemental sélectif pour les Championnats de France

1€ reversé au Téléthon sur chaque départ

Ouvert à toutes et tous dans la limite des places disponibles
Hall des sports, 55 rue Jules Michelet, 01100 Oyonnax
(En face d'Intermarché, en centre-ville)

	Samedi soir	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Greffe	16h00	8h30	14h00
Echauffement	16h30	9h00	14h30
Début des tirs	16h45	9h15	14h45
Résultats-récompenses			18h00

- **Inscription U11 dimanche après-midi uniquement** (nouveauté règlement I - C3.1.1. : tir à 10m sur blason de 60cm)
- Sous Réserve d'annulation si le quota d'archers n'est pas atteint. Horaires donnés à titre indicatif. Places limitées à 48 par départ.
- Rythme de Tir AB/CD ou AB, en fonction du nombre d'inscrits à chaque départ. Le contrôle du matériel se fera pendant le déroulement des tirs (voir la section I - G du règlement FFTA).
- Blasons : Selon règlement fédéral (section II - A.7.1.3)
- Tir d'une meilleure flèche par type d'arme à l'issue de chaque départ

Arbitres : **Samedi :** Nathalie Pêtre (responsable), Patrick Pêtre, Didier Flore
Dimanche : Nathalie Pêtre (responsable), Patrick Pêtre, Joël Fontenille

Blasons : Selon règlement fédéral. Pour les Classiques et Arcs nus, choix du type de blason à l'inscription. Non modifiable sur place.

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie.

Tarifs :
- U11 à U18 : 8€ pour le premier départ, 1€ de réduction par départ supplémentaire
- U21 à Senior 3 : 10€ pour le premier départ, 1€ de réduction par départ supplémentaire.

Lien direct pour l'inscription : https://ustao.inscriptarc.fr
Règlement sur place en espèce, chèque ou CB

Limite d'inscription : 25 novembre à 23h59

Au greffe et à la buvette

Licence 2027, tenue conforme au règlement FFTA section I - C12, chaussures de sport propres OBLIGATOIRES.

Une buvette vous proposera café, boissons, sandwichs, pâtisseries. Vin d'honneur à l'issue de la compétition.

https://ustao.fr
contact@ustao.fr
Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX

Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax

ASSOCIATION LOI 1901 W014001164 - Affiliation F.F.T.A.0101007
SIRET : 39148167800012 – APE9312Z

Accès au Hall des sports

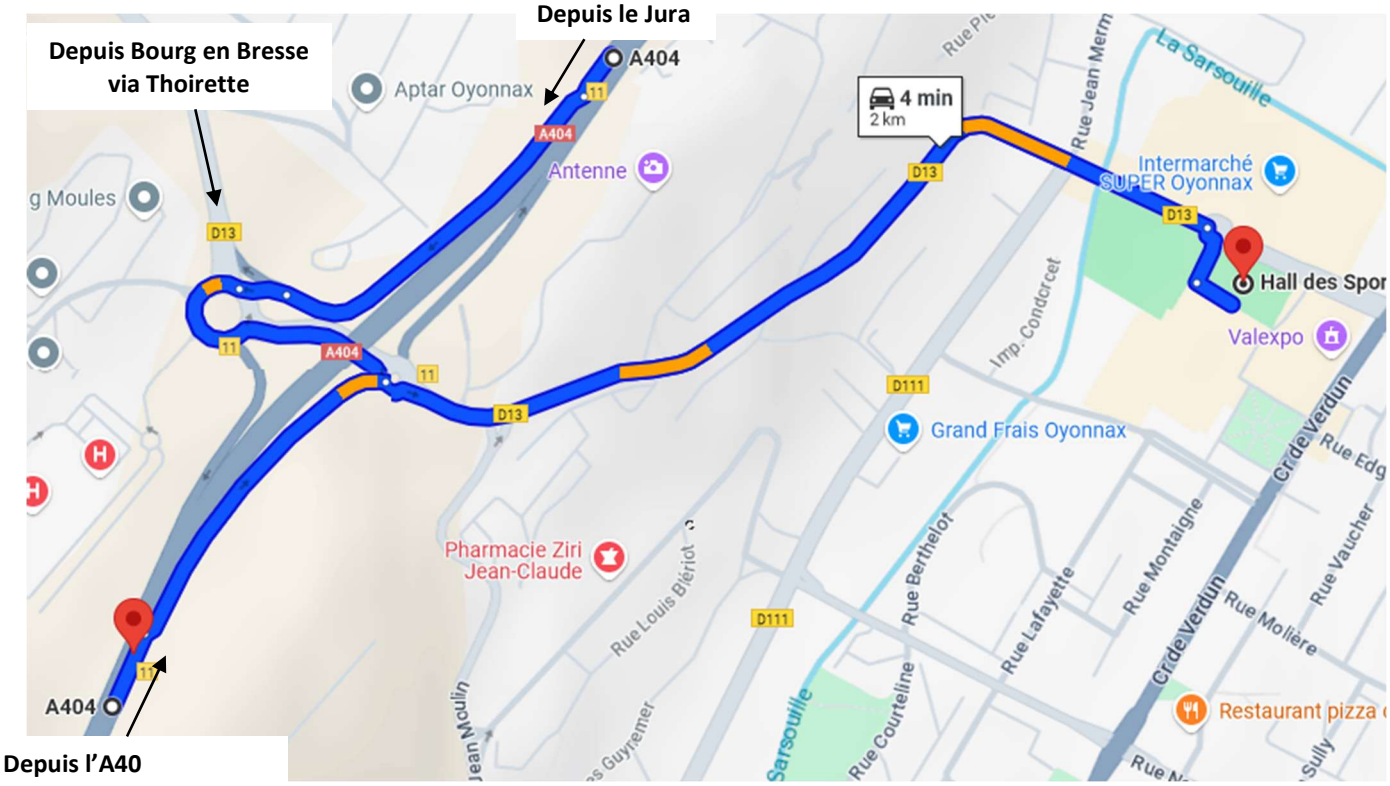
55 rue Jules Michelet, 01100 Oyonnax

COORDONNEES GPS : 46.2619, 5.6470 (N 46°15'42.8/E 5° 5°38'49.2")

Accès sans GPS :

Par l'A404

Prendre la sortie 11 'Oyonnax Ouest', puis, au(x) rond(s)-point(s), prendre la direction Oyonnax.
Une fois entré dans Oyonnax, suivre la direction 'Oyonnax-Centre' jusqu'au feu rouge.
A ce feu, continuer tout droit, puis, au rond-point, prendre la première sortie, direction "Boulodrome/Hall des sports'.
Le parking est sur votre gauche.



https://ustao.fr
contact@ustao.fr
Union Sportive Tir à l'Arc Oyonnax – 22 rue Brillat-Savarin – 01100 OYONNAX